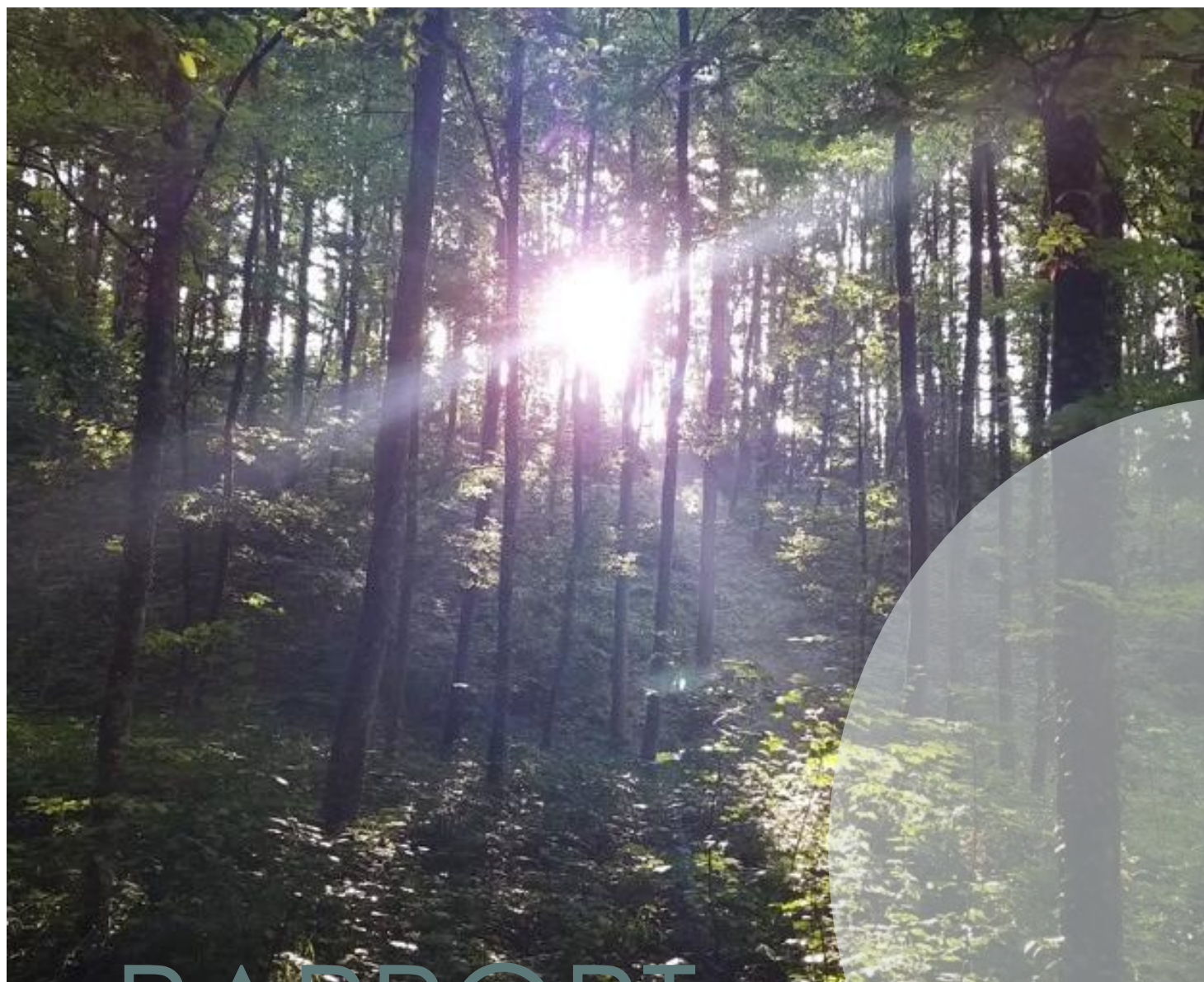




RAPPORT D'ACTIVITES 2025





TABLE DES MATIERES

Préambule.....	3
Mot du président	3
Mot du directeur	3
1. ORGANES	4
1.1 Comité	5
1.2 Membres du Groupement forestier.....	5
2. PERSONNEL	6
2. 1 Mouvements durant la période	6
2.2 Ancienneté	10
2.3 Formation	10
2.4 Sécurité	10
2.5 Accueil.....	11
3. ACTIVITES.....	11
3.1 Plantations	11
3.2 Soins à la jeune forêt.....	12
3.3 Exploitation.....	13
3.4 Travaux pour tiers.....	15
3.5 Shop forestier	17
3.6 Bois pour les centrales de chauffage a distance	18
3.7 Tâches étatiques.....	19
3.8 Prestations en faveur de la population	19
4. INFRASTRUCTURES.....	20
4.1 Véhicules	20
5. FINANCES.....	21
5.1 Quelques chiffres clés	21
6. PERIMETRE FORETS GEREES PAR LE GFBV	22



PREAMBULE

Le présent rapport d'activité couvre la période s'étendant d'une Assemblée générale à l'autre soit du 21 mai 2025 au 2 avril 2026.

MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les Membres du GFBV,
Chères et chers partenaires de nos forêts,

Sous l'acronyme GFBV bat depuis 2019 le cœur d'une ambition commune : celle du Groupement forestier Broye-Vully. En 2021, j'ai eu l'immense privilège d'en reprendre la présidence. Aujourd'hui, en 2026, l'heure est venue pour moi de clore ce mandat de cinq ans. Au moment de tirer le bilan de cette législature, une profonde fierté m'anime. Fier du chemin parcouru, fier de notre engagement indéfectible pour le patrimoine vert et l'économie forestière de notre magnifique coin de pays.

Née de la fusion audacieuse du Groupement forestier Payerne-Avenches et de la Corporation forestière de la Basse-Broye, notre entité intercantonale s'est imposée comme un acteur incontournable et respecté. Notre mission supérieure reste inchangée : veiller jour après jour à la vitalité et à la pérennité de 2010 hectares de forêts publiques, réparties harmonieusement entre la Broye et le Vully.

L'année 2025 qui vient de s'écouler s'est conclue sur une note extrêmement réjouissante. L'exercice affiche un bilan résolument positif, tant sur le plan financier — garantissant ainsi notre autonomie et notre capacité d'investissement — que sur le plan de nos réalisations sylvicoles et environnementales sur le terrain.

Ce succès est le fruit d'un effort collectif. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'équipe forestière et à sa direction. Votre dynamisme, votre technicité et votre professionnalisme face aux défis climatiques actuels forcent l'admiration. Mes remerciements les plus chaleureux s'adressent également aux membres du comité qui m'ont accompagné tout au long de cette présidence. Votre soutien indéfectible, votre vision stratégique et votre constante disponibilité ont été mes plus précieux piliers. Avec une telle équipe et un tel comité, le GFBV ne pouvait que partir gagnant.



Le rapport annuel de gestion que vous tenez entre vos mains va bien au-delà d'un simple bilan comptable. S'il détaille avec une précision rigoureuse les activités intenses de l'année 2025, il se veut aussi une main tendue vers l'avenir. Il permettra notamment aux autorités communales fraîchement issues des dernières élections de faire pleinement connaissance avec le GFBV, ce partenaire de confiance qui entretient vos forêts et valorise votre patrimoine public.

En prenant congé de mes fonctions, je repars avec la certitude que notre groupement a parfaitement rempli son rôle. Le GFBV est aujourd'hui bien plus qu'une structure administrative : c'est un trait d'union forestier vivant entre les Broye vaudoise et fribourgeoise et le Vully. Un pont intercantonal fier, ancré dans son territoire, et résolument aussi solide qu'un chêne.

Je vous remercie pour votre confiance et souhaite plein succès au GFBV pour les chapitres qui restent à écrire.

MOT DU DIRECTEUR

Mesdames et Messieurs les Membres,

Dès le début de l'année 2025, les comptes du canton de Fribourg se sont montrés déficitaires et la répercussion a été directe sur la forêt : une baisse significative des subventions pour les soins aux jeunes peuplements et plus d'aide financière n'a été octroyée pour la lutte contre le bostryche.

En tant que garde-forestier proche de la retraite, je peux vous affirmer que ces événements négatifs pour la forêt se répercutent plusieurs fois durant la carrière d'un garde. Il faudra malheureusement compter 4 à 5 ans pour que cela change.

Au niveau du personnel du groupement : j'adresse mes sincères félicitations à Julien Brügger pour l'obtention de son CFC de forestier-bûcheron et à Gillian Waser pour son Brevet fédéral de conducteur d'engins forestiers. Tous deux ont réussi brillamment leurs examens.

Robin Freymond et Gwendoline Erb ont quitté le GFBV à la fin de l'année 2025 pour embrasser d'autres carrières professionnelles. Leurs successeurs Nicolas Gerster et Loïc Chardonnens ont rapidement été intégrés et ont su s'acclimater au GFBV.



L'état sanitaire de la forêt ne s'améliore pas : les frênes sèchent et notre intervention doit être rapide pour que le public puisse continuer de se promener en toute sécurité, en forêt. Avec l'arrivée de fortes pluies, quelques glissements se sont produits durant la période.

Le groupement a introduit plusieurs nouvelles essences forestières en vue du réchauffement climatique telles que le chêne rouvre, le chevelu, le châtaignier et le cèdre du Liban, la pruche de l'ouest, le noisetier de Byzance, le tulipier et le pin d'amour. La plantation du WSL, dans la forêt du Belmont, est un exemple pour l'avenir : différentes essences cohabitent avec des essences locales, à titre expérimental.

Le shop forestier a connu une belle année avec une bonne affluence et une journée du 6 décembre qui fut une grande réussite. C'est un moyen pour le GFBV de se faire connaître. Nous établirons un bilan en 2027.

Grâce à notre diligence, notre rigueur, les comptes 2025 sont bouclés avec un bénéfice conséquent. Je félicite Alexandra Progin pour la bonne tenue des comptes, pour sa persévérance et mes collègues gardes forestiers, Samuel Chammartin et Gaëtan Fässler, pour l'excellent travail accompli tout au long de l'année. Je tiens à relever que nous formons une véritable équipe et que tout le monde tire à la même corde.

Finalement, je tiens à insister sur le fait que le résultat financier 2025 est exceptionnel et qu'il ne se répètera pas chaque année. Il est l'œuvre de toute l'équipe du groupement et je la remercie pour leur engagement. Merci également au comité directeur qui nous accorde sa confiance d'année en année.

1. ORGANES

Le comité de direction s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2025 pour notamment établir le budget 2026, traiter des affaires courantes et adopter les comptes 2025.



1.1 COMITE

Constituent le comité directeur :

- M. Albert PAUCHARD (président) – Commune de Belmont-Broye
- M. Jacques HENCHOZ (vice-président) – Commune de Payerne
- M. Maxime CORTHESEY (responsable des finances) – Commune d'Avenches
- M. Phillipe COTTING – Commune de Delley-Portalban
- M. Philippe MAYOR – Commune de Grandcour
- M. Rémy GRETHER – Commune de Montagny
- Mme Claire-Marie SPAHR – Commune de Vully-les-Lacs
- M. Nicolas JOSS* – Inspecteur des forêts du 6e arrondissement Canton de Vaud
- M. Patrick ROSSIER* – Chef du 4e arrondissement forestier Etat de Fribourg
- Mme Alexandra PROGIN* – Responsable RH /secrétaire comptable
- M. Pierre-Alain CRAUSAZ* – Directeur / garde forestier
- M. Gaëtan FAESSLER* – Garde forestier
- M. Samuel CHAMMARTIN* – Garde forestier

*Présents au comité directeur avec voix consultative.

1.2 MEMBRES DU GROUPEMENT FORESTIER

- Commune d'Avenches : 222 ha
- Commune de Belmont-Broye : 63 ha
- Commune de Chevroux : 14 ha
- Commune de Cudrefin : 78 ha
- Commune de Corcelles-près-Payerne : 37 ha
- Commune de Delley-Portalban : 38 ha
- Commune de Faoug : 56 ha
- Commune de Gletterens : 24 ha
- Commune de Grandcour : 79 ha



- Commune de Montagny : 28 ha
- Commune de Payerne : 107 ha
- Commune de Saint-Aubin : 9 ha
- Commune de Trey : 22 ha
- Commune de Vallon : 6 ha
- Commune de Vully-les-Lacs : 117 ha
- Etat de Fribourg : 526 ha
- Etat de Vaud : 583 ha

Au total, le GFBV gère et entretient 2010 hectares de forêts publiques dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le Vully.

2. PERSONNEL

2.1 MOUVEMENTS DURANT LA PERIODE



- Les 3 ans de formation de **M. Julien BRUEGGER** ont été couronnées de succès par l'obtention de son CFC de forestier-bûcheron. La remise a eu lieu au giron de Concise, sous un soleil radieux, le 3 juillet 2025. Après des vacances bien méritées, il a été engagé, dans un premier temps, jusqu'à la fin de l'année 2025 puis de manière indéterminée dès février 2026.



Figure 1 Yohan PLOMB son formateur et Julien BRUEGGER



- Lors de la même cérémonie de remise des diplômes, **M. Gillian WASER** a reçu son Brevet fédéral de conducteur d'engins forestiers et a obtenu le Prix de la meilleure note pratique. Un grand BRAVO pour cette réussite !



Figure 2 Gillian WASER et Pierre-Alain CRAUSAZ, Directeur

- Le 15 juillet 2025, **M. Loris Lambert**, nous a envoyé son dossier de candidature et nous a fait part de son grand intérêt de débiter un apprentissage de forestier-bûcheron à la rentrée scolaire 2026/2027. Parmi quelques autres dossiers, c'est le sien qui nous a totalement convaincus et son contrat d'apprentissage a été signé le 1^{er} octobre 2025. Vous ferez sa connaissance, en image, l'an prochain.
- Nous avons évoqué la signature de son contrat, dans notre rapport d'activité 2024, et vous le présentons cette année : **M. Samuel PLUMETTAZ** a débuté le 11 août 2025 un second apprentissage en tant que forestier-bûcheron au GFBV. Domicilié à Payerne, il est déjà en possession d'un CFC d'agriculteur depuis juin 2024. Samuel suit les cours professionnels au Centre de formation au Mont-sur-Lausanne.



Figure 3 Samuel PLUMETTAZ



- **M. Nicolas GERSTER** a rejoint notre équipe le 3 novembre 2025. Véritable « couteau suisse », il nous fait profiter de son expérience et nous soutient dans la formation des apprentis.



Figure 4 Nicolas GERSTER

- **M. Robin FREYMOND** a décidé de reprendre un domaine agricole et a démissionné pour le 31 décembre 2025. Il avait débuté son activité de forestier-bûcheron le 1er avril 2020 et a principalement travaillé sur le triage du Vully. Bonne continuation Robin et merci pour ton excellent travail !



Figure 5 Robin FREYMOND



- **Mme Gwendoline ERB** a quitté les forêts du groupement forestier le 31 décembre 2025 pour retourner sur les bancs d'école à Lyss. Nous lui souhaitons plein succès pour sa formation de garde forestière.



Figure 6 Gwendoline ERB

- Le 5 janvier 2026, **M. Loïc CHARDONNENS** est venu compléter notre équipe de forestiers-bûcherons. C'est un retour aux sources pour ce dernier qui a effectué son apprentissage au GPA (Groupement Payerne Avenches) et obtenu son CFC en 2013.



Figure 7 Loïc CHARDONNENS

Soyez tous les bienvenus parmi nous.



2.2 ANCIENNETE

M. Claude Bugnon a fêté ses 45 ans d'ancienneté au service des forêts fribourgeoises en novembre 2025; il est engagé en tant que forestier-bûcheron au GFBV. Nous le remercions pour son grand engagement et les années passées, notamment, à s'investir dans la formation de la relève.



Figure 8 Claude BUGNON

2.3 FORMATION

Notre contremaître, M. David Oguey, a suivi des cours de Leadership au début de l'année 2025 puis a débuté une formation « Management & innovation » en automne.

Du côté des apprentis de 2e année : Thibaud Rapin a été accueilli durant 3 mois par le *Groupement forestier du Pays-d'Enhaut* et Joël Tobler par le *Triage forestier du Haut-Lac*. Ceci leur a permis de travailler dans un autre environnement et d'effectuer des tâches quotidiennes différentes dans le cadre de leur apprentissage de forestier-bûcheron.

2.4 SECURITE

Dans le courant du 1er trimestre 2025, le groupement forestier a fait appel à la société *Alkana Sàrl*, entreprise spécialisée dans la sécurité au travail et les travaux en hauteur, dont le siège est à Saint-Maurice. Le mandat leur a été donné pour nous apporter un soutien professionnel dans la mise en place de la solution de branche.



La solution de branche c'est quoi ? La solution de branche met à disposition des entreprises un manuel de sécurité et des listes de contrôle. La réalisation et l'application sont du ressort de chaque entreprise. « SylvaTop » est la solution par branche Forêt. Elle a été certifiée en février 2024 par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) et cette certification reste valable jusqu'à fin 2029.

Gaëtan Fässler, garde forestier, travaille conjointement avec David Oguey, contremaître, pour mettre à jour la solution de branche au GFBV. Ceci passe par de nombreuses listes de contrôle telles que les casques de sécurité, pharmacies des équipes, EPI, substances dangereuses, etc. Des contrôles sporadiques et annoncés sont effectués sur le terrain, par *Alkana Sàrl*, afin de sensibiliser notre personnel. Un rapport est ensuite édité pour pallier les éventuels manquements. La sécurité est au centre des métiers de la forêt et n'est pas à négliger.

2.5 ACCUEIL

Le groupement forestier a accueilli, en 2025 et début 2026, des jeunes pour effectuer un stage « découverte » ou en vue d'une formation de forestier-bûcheron CFC. La plupart étaient domiciliés dans la région de la Broye et du Vully.

Comme chaque année, nous avons engagé 5 jeunes de plus de 15 ans pour nous aider, le temps d'une semaine durant les vacances estivales, à effectuer des travaux de nettoyage notamment aux abords de la Broye. Ceci leur permet de découvrir le monde forestier tout en étant rémunérés.

3. ACTIVITES

3.1 PLANTATIONS

Le GFBV a planté au total plus de 14 400 plants. Ceci représente pour :

- **Le triage Basse-Broye 4.1** : 2 500 chênes rouvres, 1 500 douglas, 1 000 aulnes blanches, 300 cèdres d'Atlas, 100 merisiers, 100 érables champêtres, 30 châtaigniers, 20 noyers regia et 20 chênes chevelus ainsi que 60 buissons. Total de plants : 5 630.



- **Le triage Avenches-Vully 6.1** : diverses essences adaptées à la station ont été plantées, notamment l'érable à feuille d'obier, l'érable plane, le cerisier, le chêne sessile et pédonculé, le tilleul à petite feuille et à grande feuille, la pruche de l'Ouest, le douglas, le pommier et le poirier sauvage, le charme, le noyer, le tulipier, le pin sylvestre, l'if, le châtaignier, l'alisier torminal, l'aulne blanc et l'orme lisse. Total de plants : 6 111.



Figure 9 Essences adaptées aux futures conditions climatiques

- **Le triage Payerne et environs 6.2** : 2 694 plants forestiers. Diverses essences adaptées à la station future ont été utilisées, notamment l'érable à feuille d'obier, l'érable plane, le cerisier, le chêne, le tilleul, le poirier, la pruche de l'Ouest, le douglas, des buissons ou encore le poirier sauvage.

3.2 SOINS A LA JEUNE FORET

- Soins sur le triage 4.1 : fauchages et soins **45 ha** , plantations **7,5 ha** dont **2 ha** de chênes
- Plantation forêts privées : **12 ha**
- Soins aux plantations et soins à la jeune forêt sur le triage 6.1 : **28.48 ha**
- Soins aux plantations sur le triage 6.2 : **42 ha**



Les soins à la jeune forêt représentent 127 ha, (D'avril à septembre, le gros des travaux consiste en effet à soigner la jeune forêt. Les missions principales sont :

- dégager les petits arbres de la ronce et d'autres plantes concurrentielles, dans les jeunes forêts et de les protéger contre le chevreuil ;
- intervenir deux fois par année, avec les étés plus chauds qui se succèdent, dans le cas où des lianes (clématite, chèvrefeuille ou/et houblon) poussent dans les plantations. La nécessité d'intervenir se prolonge aussi au-delà des 5-6 ans habituels ;
- dégager les arbres d'avenir afin d'assurer le développement optimal des plus beaux arbres, dans les peuplements plus âgés ;
- élaguer nos arbres d'avenir.

3.3 EXPLOITATION

Le GFBV a exploité 13 186.4 sylves* soit 11 988 m³.

- Sur le triage 4.1, 5 086 sylves en 2025
- Sur le triage 6.1, 4 481 sylves ont été exploitées
Coupe manuelle = 3 717 sylves
Chablis (c'est-à-dire les bostrychés et les arbres versés par le vent) = 284 sylves
Coupe mécanisée (récolteuse) = 480 sylves
- Sur le triage 6.2, 2 225 sylves ont été exploitées



Figure 10 Traitement lisière entre Avenches et Salavaux



** unité pour le volume d'un arbre sur pied, calculé à partir de son diamètre à 1.3 m du sol et à l'aide d'un tarif (source Centre de compétence en sylviculture (CCS) – octobre 2023)*



Figure 11 Piles de bois après la coupe de bois réalisée vers Chabrey



Figure 12 Secteur Chabrey, les peupliers ont été soldés

3.4 TRAVAUX POUR TIERS

Sur le triage 4.1 un grand nombre d'importants chantiers ont été réalisés. En voici quelques-uns :

- Coupe et remise en état à la suite d'un éboulement sur la Commune de Delley-Portalban ;
- Reprise des entretiens de parcelles pour RPS Léchelles c'est-à-dire fauchages et évacuations des déchets;
- Plantations dans le cadre des mesures compensatoires sur la Commune de Gletterens ;
- Entretien des abords du Port de Gletterens : réfection des barrières, fauchages et évacuation des déchets ;
- Entretien des chemins, sentiers et places de pique-nique dans les forêts de l'Etat de Fribourg.



Figure 13 Eboulement à Delley-Portalban

Sur le triage 6.1 :

- Remise à niveau d'une partie des gabarits chemin sur l'ensemble des forêts communales et celles de l'Etat ;



- Réfection de chemins forestiers et de places à bois sur les forêts de l'Etat de Vaud (570 mètres linéaires) et de la Commune de Vully-les-Lacs (140 mètres linéaires) en collaboration avec l'entreprise forestière *Barbey Valentin Sàrl*.
- Les travaux réalisés : dégagement du gabarit, raclage du chemin, mise en place de la grave et roulement de celle-ci ;
- Divers travaux réalisés pour les mesures A1 : coupes de bois, fauchages des plantations, lutte contre les chardons et les plantes invasives.
- **Mesure en faveur de la dispersion des glands par le geai**
Cette mesure vise à favoriser la régénération naturelle des chênes. Le geai disperse environ 4 000 glands et sélectionne les glands sains, ce qui favorise leur germination.
Sur l'ensemble du triage, 12 caisses de glands ont été disposées dans différents types de peuplements. Le choix des emplacements s'est porté sur des endroits où il y a eu récemment une mise en lumière. Les glands ont été récoltés à Charmontel et à Portalban. Le but de cette mesure est d'améliorer la diversité et la qualité génétique des chênes.



Figure 14 Caisse de glands récoltés



Sur le triage 6.2, nous avons eu la chance d'être mandaté par la commune de Payerne pour réaliser un sentier didactique reliant la ville de Payerne aux forêts d'Etat de Boulex-Bochet.



Figure 15 Sentier didactique de Payerne

3.5 SHOP FORESTIER

Le temps passe et voilà 1 an que le shop forestier du GFBV existe. Grâce à la publicité sur notre site internet, les réseaux sociaux mais aussi dans la presse régionale, le shop se fait connaître et les visites se font de plus en plus nombreuses. Le plus grand succès rencontré est sans conteste la vente de sapins de Noël organisée début décembre, depuis 2 ans. Le nombre de visiteurs est grandissant et c'est l'occasion pour nous de présenter cet activité, certes annexe, qui fait parler de nous et de nos activités principales. Un bilan sera tiré en 2027 et d'ici-là le défi est de renouveler notre assortiment au fil des saisons. Nous avons pour cela quelques collaborateurs inventifs, passionnés qui nous proposent sans cesse de nouvelles idées !

En 2025, nous avons fait appel à *l'Association St-Camille*, à deux reprises, après leur avoir fourni des prototypes et le matériel nécessaire à la fabrication d'hôtels à insectes et de sapins.



Figure 17 Hôtel à insectes



Figure 16 Le shop au printemps



Figure 18 Sapins - édition 2025

3.6 BOIS POUR LES CENTRALES DE CHAUFFAGE A DISTANCE

Le Groupement a fourni, en 2025, 9 252 m³ de copeaux soit 3 701 m³ de bois pour les centrales de chauffage situées à Domdidier et à Montagny. Nous constatons une hausse par rapport à 2024 : 8 390 m³ de copeaux avaient alors été livrés. Les centrales n'ont pas rencontré de pannes particulières et la météo hivernale nous a été favorable.

Le solde du bois énergie est principalement vendu à *Haldimann AG*, à *Claude Limat SA* et à la *Corporation d'Estavayer-le-Lac*, en partenariat, pour alimenter la centrale sud de l'aérodrome de Payerne.



3.7 TACHES ETATQUES

En plus des activités de gestion des forêts, les gardes forestiers représentent les Cantons de Vaud et de Fribourg pour les tâches d'autorité. Ces mandats communément appelés « tâches étatiques » regroupent :

- la collaboration avec la centrale du service forestier ;
- la vulgarisation de la forêt, l'accueil de classes scolaires ;
- la promotion des ressources forestières ;
- les martelages (désignation des arbres à abattre) ;
- le conseil et l'autorisation de travaux pour les forêts privées ;
- L'activité de police (lois forestières et sur la faune) ;
- la surveillance sanitaire ;
- la surveillance des dangers naturels ;
- la promotion et le suivi de la biodiversité.

Ces mandats représentent une occupation de 59% du poste de garde forestier pour la partie fribourgeoise et 39% pour chaque garde forestier pour la partie vaudoise.

Ce qui représente pour les propriétaires privés :

- Martelage du triage 4.1 : 27 propriétaires pour un total de 3 912 m³
- Martelage du triage 6.1 : 2 372 sylves pour 40 propriétaires
- Martelage du triage 6.2 : 1762 sylves.

3.8 PRESTATIONS EN FAVEUR DE LA POPULATION

Diverses plantations ont été réalisées avec les écoles d'Avenches, Cudrefin, Vully-lès-Lacs, Chevroux, Corcelles, Grandcour et Payerne.



4. INFRASTRUCTURES

4.1 VEHICULES

Dans le courant de l'année 2025, nous avons reçu notre nouveau tracteur agricole, préparé forêt. Celui-ci a remplacé le tracteur « gris » de l'équipe du triage de Fribourg.

Notre choix s'est porté sur un Valtra G135. Il fait 135 cv. Ce modèle est compact, puissant et idéal pour nos travaux de bûcheronnage. Il est également muni d'un frontal pour plus de flexibilité.



Figure 19 Valtra G135

Gaëtan Fässler, garde forestier sur le triage du Vully, est entré en fonction le 01.01.2025 et un véhicule de fonction lui a été mis à disposition. Le groupement forestier a acheté un Toyota RAV4 qui remplit toutes ses attentes.



Figure 20 Toyota RAV4





5. FINANCES

5.1 QUELQUES CHIFFRES CLES

- **Bénéfice** : Fr. 421'758.82
- **Masse salariale** : Fr. 1'744'599.32 y compris charges sociales, indemnités et frais
- Prestations allouées aux entreprises privées : Fr. 620'000.-
- **Bilan** : Fr. 2'912'454.12
- **Dettes** : prêt du Fonds d'investissement forestier FIF de Fr. 120'000.-
- **Capitaux propres** :
 - > Capital social : Fr. 1'573'309.65
 - > Bénéfice ou perte reportée : Fr. 984'706.39

Ventes des bois	Fr. 1'593'699.80	
Prestations	Fr. 2'034'613.49	
TVA sur ventes		Fr. 77'893.62
Frais d'acquisition		Fr. 944'534.78
Charge d'exploitation		Fr. 2'003'050.26
Amortissements		Fr. 203'139.33
Produits financiers	Fr. 1'435.71	
Charges financières		Fr. 340.79
Bénéfice	Fr. 421'758.82	



6. PERIMETRE DES FORETS GEREES PAR LE GFBV



